

CERTIFICAT DE QUALITE

BOIS DES ALPES™

FCBA, Institut technologique de la filière bois, après avoir évalué l'entreprise désignée ci-après lors de **l'audit Initial** selon le référentiel de certification **Bois des Alpes version du 04/12/2013**,

délivre le numéro titulaire :

FCBA/BDA17-001

JEAN FELISAZ ET FILS SAS

à la société :

200 ROUTE DE LA SCIE
74420 VILLARD

pour le(s) site(s) de production ou de commercialisation :

Unique et même adresse

dans le périmètre de certification suivant :

Sciage - Séchage - Rabotage – Profilage - Traitement de préservation classe II

et pour les Produits suivants :

**Bois de structures bâtiments et ponts,
Bois d'ouvrage de revêtement murs et plafond en usages intérieur (lambris) et extérieurs (bardage)**

NOTA : seuls les produits portant le marquage Bois des Alpes peuvent se prévaloir du présent certificat.

Ce certificat est délivré pour le cycle de 36 mois et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans le référentiel en vigueur restent conforme à chaque évaluation annuelle.

Ce certificat atteste de la conformité au référentiel Bois des Alpes.

Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année à l'examen des résultats de ce contrôle.

La liste à jour des titulaires de la Marque et des produits certifiés est disponible sur le site Internet :

www.boisdesalpes.net/entreprises.php et/ou www.fcba.fr

Pour l'entreprise certifiée :

Nom et signature du représentant légal

FELISAZ Jean-Baptiste



ACCREDITATION N°5-011
PORTEE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Annule et remplace le 0152/2017
Pour l'organisme certificateur

Certificat n°0159/2019 avec Annexe 1

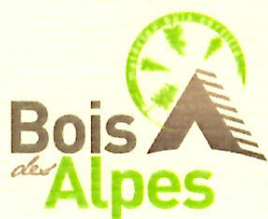
LE DIRECTEUR CERTIFICATION
ALAIN HOCQUET

Le : 22/02/2019

Validité cycle 1 du 22/02/2019 au 07/02/2020



10, rue Galilée
77420 Champs sur Marne
Tél : +33 (0)1 72 84 97 84



CERTIFICAT DE QUALITE

BOIS DES ALPES™

ANNEXE 1 au certificat n° 0159/2019

La société :

JEAN FELISAZ ET FILS SAS

200 ROUTE DE LA SCIE
74420 VILLARD

a procédé à la mise en place des engagements d'amélioration continue par entité(s) certifiée(s).
L'avancement des actions prises en année n est audité lors de l'évaluation n+1.

L'historique de ces engagements est listé ci-dessous :

Site(s)	Cycle	Axes	Exigences
1 – Scierie Siège 74420 Villard	Initial	AC11	Gestion des rejets des activités et du(es) bâtiment(s) où est basée l'entreprise.
		AC7	Mutualisation d'informations et compétences



10, rue Galilée
77420 Champs sur Marne
Tél : +33 (0)1 72 84 97 84

INSTITUT TECHNOLOGIQUE

www.fcba.fr